

Inscriptions/Réinscriptions pour la rentrée 2019-2020

Vous venez d'être admis pour intégrer la rentrée 2019-2020 ou vous êtes réinscrits pour poursuivre votre cursus en 2019-2020.

Avis d'information aux élèves et étudiants admis et/ou réinscrits.

DOUBLE-CURSUS DANSE : (cycle 1, 2, 3, cycle spécialisé, cycle de perfectionnement)

Vous recevrez un dossier d'inscription **à partir du 20 août 2019** par mail (expéditeur : DAC-crr.scolarite@paris.fr, vérifiez vos « indésirables » !). Vous devrez prendre RDV **(Studios de danse des Abbesses, 8, rue Véron 75018 Paris)** entre le 26 août et le 10 septembre auprès de Robin GUIVET, chargé de scolarité muni de votre dossier complet.



Prévoir 2 photos d'identité, ainsi qu'un certificat médical autorisant une pratique intensive de la danse et d'un certificat de scolarité de l'établissement scolaire fréquenté.

Toutes disciplines suivies hors d'un cursus d'études, feront l'objet d'une facturation supplémentaire au quotient familial, merci de joindre dans ce cas un des documents indiqués plus bas.

DOUBLE-CURSUS MUSIQUE (cycles 1, 2, 3, spécialisé, cycle préparatoire à l'enseignement supérieur, concertiste)

Vous recevrez un dossier d'inscription **à partir du 2 septembre 2019** par mail (expéditeur : DAC-crr.scolarite@paris.fr, vérifiez vos « indésirables » !). Il sera à compléter et faire signer par tous les professeurs de votre enfant au CRR, ainsi que pour les cours suivis éventuellement dans des conservatoires d'arrondissement.

Ce dossier sera à rendre complet auprès de Mme Loriaut (5^{ème} étage) avant le 20 septembre pour les maïtrisiens, avant le 30 septembre pour les instrumentistes (tous cycles confondus). Les candidats au concours d'entrée en cycles spécialisé ou concertiste, rééditeront et referont signer la fiche pédagogique aux professeurs en cas de réussite.



Prévoir 2 photos d'identité, ainsi qu'un certificat de scolarité de l'établissement scolaire partenaire fréquenté afin d'obtenir l'exonération du cursus.

Toutes disciplines suivies hors d'un cursus d'études, feront l'objet d'une facturation supplémentaire au quotient familial, merci de joindre dans ce cas un des documents indiqués plus bas.

HORS DOUBLE-CURSUS (pour les entrants en cycle spécialisé et pour les POST-BAC, cycles spécialisé, préparation à l'enseignement supérieur, concertiste)

Le bureau de la scolarité vous adressera **à partir du 20 août 2019**, un dossier d'inscription ou réinscription.

Il vous est demandé de le renseigner avec attention et de fournir les pièces nécessaires correspondant à votre situation.

CURSUS DANSE vous devrez prendre RDV (**Studios de danse des Abbesses, 8, rue Véron 75018 Paris**) entre le 26 août et le 10 septembre auprès de Robin GUIVET, chargé de scolarité muni de votre dossier complet.

CURSUS MUSIQUE vous serez invité à partir du 9 septembre 2019 à prendre RDV à partir de l'application indiquée sur votre dossier pour vous présenter au bureau de la scolarité avec votre dossier complet.



En attendant, nous vous invitons à préparer les pièces suivantes afin de prévoir la facturation de la scolarité :

- **POUR TOUS LES CYCLES** : 2 photos d'identité
- **SI VOUS ÊTES EN CYCLE CONCERTISTE**, vous n'avez pas de document à fournir, il s'agit d'un forfait.
- **SI VOUS ÊTES EN CYCLE SPECIALISE OU EN CPES**, merci de joindre un des documents suivants :

- Copie de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 (foyer fiscal de rattachement ou avis de l'étudiant seul)

OU

- Copie de votre dernière facture Facil' Familles 2019-2020 (notification de la tranche tarifaire établie après le 1 septembre 2019)

OU

- Courrier de votre Caisse des Écoles de votre arrondissement notifiant votre tranche tarifaire pour l'année scolaire 2019-2020

OU

- Attestation de votre Caisse d'Allocation Familiale datant de moins de 3 mois comportant le quotient familial HORS PRESTATION D'AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL).

OU

- Document émanant d'un État étranger attestant de vos revenus ou de ceux de vos parents pour l'année 2017 accompagné d'une attestation sur l'honneur en français avec les revenus convertis en €.

Merci par avance de suivre nos recommandations afin que la rentrée puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

La direction du CRR de Paris